



ONZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Rapports de la Commission du programme,  
du budget et de l'administration**

*Addendum et corrigendum*

**Evaluation**

(Troisième question à l'ordre du jour)

**a) Rapport d'évaluation annuel 2007-08**

1. Le représentant du gouvernement de l'Uruguay, s'exprimant au nom du GRULAC, insiste sur la nécessité de fournir les documents à l'avance de façon à disposer de suffisamment de temps pour examiner comme il se doit les éventuelles corrections.
2. A la suite de consultations, un point appelant une décision amendé est examiné par la commission.
3. *La commission recommande au Conseil d'administration:*
  - i) *de demander au Directeur général de continuer de renforcer la fonction d'évaluation conformément aux conclusions du présent rapport, en tenant compte de ses délibérations;*
  - ii) *de prendre note qu'elle approuve les priorités de mise en œuvre pour 2009;*
  - iii) *de demander que cette mise en œuvre prévoie des dispositions pour l'analyse des programmes par pays de promotion du travail décent à la lumière de la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable.*

## **Questions financières relatives à l'Institut international d'études sociales: autorisation d'accepter des contributions et des dons** (Sixième question à l'ordre du jour)

4. La commission était saisie d'un document <sup>1</sup> examiné par le Conseil de l'Institut international d'études sociales à sa réunion du 14 novembre 2008.
5. La commission prend note du document du Bureau.

## **Centre international de formation de l'OIT, Turin** (Septième question à l'ordre du jour)

### **d) Composition du Conseil du Centre international de formation**

6. La commission était saisie d'un document <sup>2</sup> sur le Centre international de formation, Turin.
7. *La commission recommande au Conseil d'administration de désigner un représentant du gouvernement de l'Espagne comme membre du Conseil du Centre de Turin pour la période 2008-2011.*

## **Corrections**

Il est proposé d'apporter les corrections suivantes aux rapports.

### **Premier rapport: Questions financières**

*Paragraphe 29:* ajouter à la fin de la première phrase «et s'attacher résolument à parvenir à un consensus par la voie de la négociation».

*Paragraphe 37:* remplacer le paragraphe actuel par le suivant: «La représentante du gouvernement du Canada appuie la déclaration des PIEM et invite instamment l'OIT à se concentrer sur les questions qui sont au cœur de son mandat, comme les normes internationales du travail et le contrôle. Les ressources sont limitées et doivent donc être ciblées sur les interventions aux niveaux national et régional, qui permettront d'obtenir des résultats dans des domaines tels que l'emploi et les compétences, les normes et les principes et droits fondamentaux au travail, l'administration du travail, la sécurité et la santé au travail, la protection sociale et le dialogue social. Il faudrait s'efforcer de faire des économies par divers moyens, par exemple en suspendant les réunions régionales pendant un cycle, en réduisant la durée des sessions du Conseil d'administration ou en se concentrant sur un nombre plus restreint de publications de qualité élevée. L'oratrice relève qu'il conviendrait de réviser certains des résultats attendus du cadre stratégique pour les rendre plus spécifiques, les énoncer en termes actifs et les axer sur le travail de l'OIT plutôt que sur les mesures à prendre par les Etats Membres. La formulation de la situation

<sup>1</sup> Document GB.303/PFA/6.

<sup>2</sup> Document GB.303/PFA/7/4.

à atteindre en ce qui concerne le résultat 6 relatif aux migrations de main-d'œuvre devrait mettre l'accent sur la protection des travailleurs migrants dans le cadre de leur activité économique et non sur les politiques d'immigration au sens large, ainsi qu'il est suggéré. De même, l'énoncé de la situation à atteindre pour le résultat 12 aurait besoin d'être remanié, car il semble aller à l'encontre de la décision de principe de ne pas adopter systématiquement de nouvelles normes sectorielles. L'oratrice souligne la politique de croissance budgétaire zéro en valeur nominale préconisée par le Canada dans toutes les institutions du système des Nations Unies.»

*Paragraphe 43:* remplacer la dernière phrase par la phrase suivante: «Pour ce qui est des ressources pour 2010-11, il reconnaît que le budget proposé pour 2010-11 est inférieur à celui discuté lors de la réunion informelle, il souligne la politique de son gouvernement, qui est de maintenir une croissance nominale nulle, et remarque que les estimations pour les ressources extrabudgétaires et le CSBO semblent plutôt optimistes, vu la conjoncture économique actuelle».

*Paragraphe 65:* supprimer «s'exprimant au nom du GRULAC».

*Paragraphe 119:* supprimer «s'exprimant au nom du GRULAC».

*Paragraphe 124:* remplacer le paragraphe par le paragraphe suivant: «La représentante du gouvernement du Canada se félicite des principales conclusions et recommandations du rapport et demande au Bureau de centrer son attention sur les droits du travail et la protection des travailleurs migrants, avec l'appui de financements prélevés sur le budget ordinaire. Elle met le Bureau en garde contre un élargissement de ses activités et le risque d'un chevauchement entre l'action de l'OIT et celle d'autres organisations qui s'occupent des questions relatives aux migrations en général. En ce qui concerne l'appel en faveur d'une vision et d'une stratégie internes bien définies (paragraphe 18), elle attire l'attention sur la nécessité d'améliorer la gestion, de responsabiliser davantage sur le plan des résultats et de mieux utiliser l'auto-évaluation ainsi que l'évaluation des incidences. Le Canada soutient résolument l'introduction de méthodes destinées à identifier les objectifs ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de cibles concrètes. Le Canada ne soutient pas la recommandation 4 visant à créer un comité consultatif sans autres consultations ni informations.»

Genève, le 19 novembre 2008.

*Points appelant une décision:* paragraphe 3;  
paragraphe 7.